



L'Union des Sociétés Locales (USL) et la Municipalité de Prangins ont le plaisir de vous convier aux parties officielles et récréatives de la

Fête Nationale mercredi 1^{er} août 2018, site des Abériaux Programme de la manifestation

(la fête aura lieu par n'importe quel temps)

18 h.00 à 24 h.00	Stands de boissons et restauration (fermés pendant la partie officielle)
18 h.00 à 18 h.45	Verrée offerte par la Commune de Prangins
18 h.45 à 19 h.30	Partie officielle • Mot de bienvenue de l'USL : M. François Krull, Président • Message des Autorités communales : Mme Alice Durgnat Levi, Municipale • Lecture du Pacte de 1291 : M. Bastien Auberson • Message des églises : M. Kevin Bonzon, Pasteur de la Paroisse de Nyon • Hymne national • Allocution de M. Gérald Crétegny, Président de la Région de Nyon
20 h.00	Animation musicale « DJ »
21 h.15	Formation du cortège aux lampions devant les stands Déplacement du cortège autour du site, distribution surprise aux participants à l'arrivée.
22 h.15	Allumage du feu du 1 ^{er} août
00h.00	Fin de la manifestation

Remarque importante	La Municipalité rappelle que l'usage de tous les engins pyrotechniques est
	formellement interdit en dehors de l'emplacement réservé à cet usage.

Veuillez prendre cette feuille avec vous le soir du 1^{er} août ; les paroles du cantique suisse figurent au verso. Dans la mesure du possible venez à pied afin d'éviter les embouteillages dans les parkings.

Nous nous réjouissons de vous retrouver aux Abériaux!

Le comité d'organisation et la Municipalité de Prangins